



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E25239

VALABLE JUSQU'AU 01/06/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2001

Forme juridique : SAS

Capital : 61 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BERNAY 008571227

Siret : 437 828 114 00037

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 131419 OX 02

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 176057163 D 002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 176057163 D 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : COUVERTURE AUZANNE PASCAL SAS

17 ROUTE DE ROUEN
27310 LA TRINITE DE THOUBERVILLE

Téléphone : 02 32 20 53 95

Portable : 06 08 70 31 29

Fax : 02 32 20 53 94

Site Internet :

E-mail : auzannecouv@orange.fr

Responsabilité légale :

AUZANNE PASCAL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/06/2020
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	02/06/2020
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	02/06/2020
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	20/06/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	20/06/2023
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.